

Programme de formation sur les systèmes agricoles et politiques publiques sensibles au genre (GRASP)

FOIRE AUX QUESTIONS

Q: Quand est-ce que l'appel à candidatures pour la seconde cohorte du programme de formation GRASP sera-t-il ouvert?

R: L'appel à candidatures sera lancé le **13 février 2023** et clos le **15 mai 2023** à 23:59, heure d'Afrique de l'Est. Seuls les dossiers de candidature complets et soumis pendant cette période seront considérés. Les soumissions tardives **seront rejetées**.

Q: Comment puis-je accéder au formulaire de candidature?

R: La soumission des candidatures se fait strictement en ligne. Le formulaire de candidature est disponible sur la page du programme et site d'AWARD.

Q: Est-il possible d'apporter des modifications à ma candidature après l'avoir soumise?

R: Non, les candidatures déjà soumises ne peuvent plus être modifiées par le biais du système en ligne ou par e-mail.

Q: Dois-je joindre des documents supplémentaires tels que mes relevés de notes/certificats officiels pour appuyer ma candidature?

R: Non, vous n'avez pas besoin de télécharger des documents pendant la procédure de candidature. Les informations fournies dans le formulaire sont suffisantes pour l'évaluation et le processus de sélection. Toutefois, si votre candidature est retenue, vous devrez soumettre vos diplômes, pièces d'identité et une lettre de recommandation de votre institution après la sélection. Ceci permet de vérifier les informations fournies dans le formulaire de candidature.

Q: Qui est éligible pour le programme de formation GRASP?

R: Les femmes africaines travaillant sur les politiques agricoles et ressortissantes du **Burkina Faso, Ethiopie, Madagascar, Mozambique, Rwanda, et Sénégal**.



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE



Q: Dois-je travailler sur les politiques agricoles pour postuler au programme de formation GRASP?

R: Oui, toutes les candidates doivent avoir un minimum de 10 ans d'expérience professionnelle dans les projets liés à l'agriculture, les systèmes alimentaires et les questions de politique publique à différents niveaux – local, national, régional ou continental.

Q: Je suis ressortissante d'un des pays éligibles, mais je travaille dans un autre pays. Est-ce que je peux postuler?

R: Oui, si vous résidez dans un autre pays d'Afrique pendant toute la durée du programme de formation.

Q: Je travaille et/ou réside actuellement dans les pays mentionnés, mais je ne suis pas une ressortissante de l'un de ces pays. Suis-je éligible?

R: Désolé, non. Ce programme de formation s'adresse particulièrement aux femmes ressortissantes des pays africains sus-mentionnés.

Q: Je suis une étudiante en Master et je compte terminer mes études bientôt. Suis-je éligible pour le programme de formation GRASP?

R: Oui, vous êtes éligible pour le programme si vous allez obtenir votre Master avant le début du programme de formation et que vous avez une occupation professionnelle dans le domaine des politiques publiques. Veuillez préciser cette information dans le formulaire de candidature.

Q: Quelles sont les astuces pour une candidature exceptionnelle?

R: Pour que votre candidature se distingue des autres, il est impératif que vous articuliez bien votre motivation, expliquiez les principaux enjeux en matière de politiques publiques sur lesquels vous travaillez, montriez votre rôle de premier plan dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, en particulier dans des projets de développement agricole, systèmes alimentaires et égalité des sexes. Il faudrait aussi présenter de façon créative, les idées que vous allez explorer dans le cadre des projets d'innovation politique.

L'initiative sur les systèmes agricoles et politiques publiques sensibles au genre (GRASP) est un programme de développement professionnel carrière qui permet de constituer un groupe de femmes africaines confiantes et capables de diriger la conception et la mise en œuvre de politiques qui intègrent la dimension genre en Afrique.